

La nouvelle traduction du Notre Père

Avec le 1er dimanche de l'Avent et le début de la nouvelle année liturgique, le 3 décembre, entre en vigueur la nouvelle traduction de la sixième demande du Notre Père. C'est désormais cette nouvelle traduction qu'il faudra utiliser 'dans toute forme de liturgie publique'. *

La formule « **ne nous laisse pas entrer en tentation** » remplacera « ne nous soumet pas à la tentation ».

L'objectif de ce changement est de ne pas laisser penser que Dieu le Père pourrait être à l'origine de la tentation elle-même, comme le rappelle Saint Jacques : « Dieu, en effet, ne peut être tenté de faire le mal, et lui-même ne tente personne. » (Jc 1,13).

Notons que cette nouvelle formulation reste fidèle à la dynamique du texte original. « Le verbe 'entrer' reprend l'idée ou l'image du terme grec d'un mouvement, comme on va au combat, et c'est bien de combat spirituel qu'il s'agit. »*

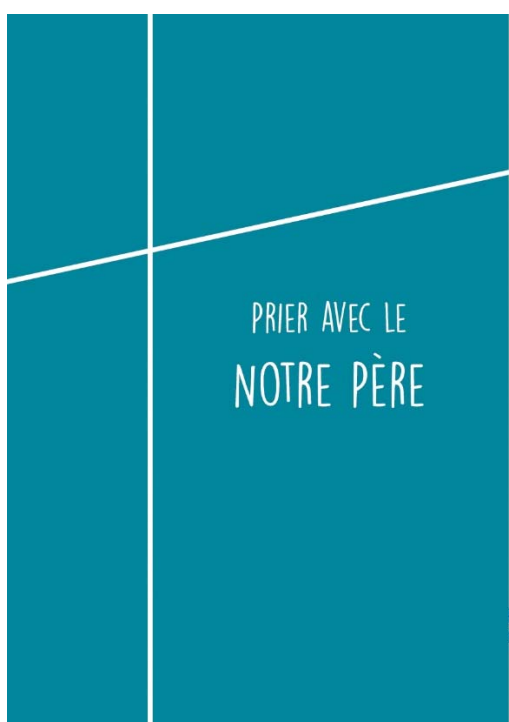
Ce combat est d'abord celui du Christ, tenté au désert comme au moment de son agonie au Jardin des Oliviers. Mais restant dans la fidélité à son Père, Jésus reste aussi dans sa relation filiale vis-à-vis de Lui : c'est ainsi qu'Il nous sauve et nous rejoint dans nos propres tentations. L'épreuve de la fidélité filiale envers Dieu court depuis Adam et Eve jusqu'à nous, en passant par les épreuves du peuple d'Israël - de l'Égypte au désert, de l'unité du Royaume à l'exil à Babylone, du retour à la persécution - et celles de l'Église aux prises avec son temps.

Dans ce combat que livre Satan à Dieu, c'est toujours la dimension filiale qui est attaquée : « Si tu es Fils de Dieu, dis à ces pierres de devenir du pain... » (Mt 4, 3) ; et Jésus ne succombe pas à la tentation mais remet son Esprit entre les mains de son père (Lc 23,46).

Cette nouvelle traduction, déjà présente dans la nouvelle traduction de la Bible pour la liturgie (2014), devait entrer en vigueur avec la nouvelle traduction du Missel. Mais la parution de ce dernier étant encore retardée, la Conférence des Evêques de France a décidé d'officialiser sans plus attendre la nouvelle formulation pour ce début d'année liturgique. Cette date commune est signe de communion ecclésiale. Tout comme l'est la recommandation du Conseil d'Eglises Chrétiennes en France (CECEF) que la nouvelle formulation soit utilisée dans les célébrations œcuméniques à partir de l'Avent 2017.

A l'occasion de ce changement dans l'une de ses demandes, nous proposons une soirée de réflexion sur la prière du Notre Père : **Mercredi 13 décembre, 20h30-22h**, salle Ste-Élisabeth à la paroisse Saint-Pierre, 90bis avenue du Roule.

Père Yves Morel, Curé



NOTRE PÈRE, QUI ES AUX CIEUX,
QUE TON NOM SOIT SANCIFIÉ
QUE TON RÈGNE VIENNE,
QUE TA VOLONTÉ SOIT FAITE
SUR LA TERRE COMME AU CIEL.
DONNE-NOUS AUJOURD'HUI
NOTRE PAIN DE CE JOUR.
PARDONNE-NOUS NOS OFFENSES,
COMME NOUS PARDONNONS AUSSI
À CEUX QUI NOUS ONT OFFENSÉS,
ET NE NOUS LAISSE PAS
ENTRER EN TENTATION,
MAIS DÉLIVRE-NOUS DU MAL.

AMEN

pour approfondir :
notrepere.catholique.fr



Avent 2017

* Dossier d'animation Notre Père, Conférence des évêques de France, 2017